

Devant le caractère mensonger, outrancier et souvent grotesque du portrait du 9 septembre 2022 qui se résume à une fable réinventant son parcours professionnel, Christophe Cottet-Bretonnier a été contraint de saisir le Tribunal judiciaire de Paris le 9 novembre 2022 pour rétablir son honneur et sa réputation et faire accepter par le Figaro la publication du droit de réponse suivant :

### Droit de réponse de M. Cottet-Bretonnier

«Le 9 septembre 2022, le journal Le Figaro m'a consacré un portrait dans la dernière page de son journal, et l'a mis en ligne la veille en fin de journée sur internet, sans qu'il m'ait été possible de le relire avant sa parution. Si je ne m'attendais à aucune complaisance, la liberté de blâmer, devise de votre journal, devait s'exprimer dans le cadre d'un devoir de vérité. Or ce portrait, qui a choqué ma famille et mes proches tant il ne ressemble en rien à l'avocat que je suis, porte incontestablement atteinte à mon honneur et à ma réputation. Au seul prétexte que j'ai ouvert récemment un cabinet à Paris pour y traiter des dossiers importants, le journal, par le choix même de son titre, dénature mon parcours professionnel. Je ne me reconnais aucun trait de caractère commun avec le personnage de Balzac, lequel, arriviste et cynique, est dépourvu de tous scrupules pour réussir à Paris. Pour accréditer sa thèse que je serais «un Rastignac des prétoires», le journal décrit de manière erronée les étapes de ma carrière et sous couvert de guillemets, me prête des propos que je ne lui ai jamais tenus. Il convient de rétablir la vérité. Ainsi, je ne me suis jamais comparé, ni de près, ni de loin, à mon confrère Dupond-Moretti. Je ne suis pas parti au Canada avec des vues mercantiles et de grandioses ambitions mais pour commencer ma carrière en droit de la propriété intellectuelle et écrire des articles juridiques en droit à l'image et en droit du sport. Le dossier Toni Musulin n'a pas été déposé sur mon bureau mais c'est l'intéressé qui m'a choisi pour sa défense face à une forte concurrence. Enfin, je ne suis pas monté à Paris pour rencontrer du beau monde et plaider pour des célébrités, mais pour sortir de ma zone de confort et traiter des dossiers qui selon moi ne se trouvent qu'à Paris.»

vendredi 9 septembre 2022 LE FIGARO

42

LE FIGARO



REBOND AVOCAT DU CONVOYEUR DE FONDS TONI MUSULIN ET DE LA MÈRE DU PRINCIPAL SUSPECT DE «LA TUERIE DE DOUVRES», M<sup>C</sup> COTTET-BRETONNIER, À 50 ANS, N'A QU'UNE AMBITION : CONQUÉRIR PARIS.

## CHRISTOPHE COTTET-BRETONNIER LE RASTIGNAC DES PRÉTOIRES



Margaux d'Adhémar  
madhemar@lefigaro.fr

Bains Georges Pianta vient déjeuner chez ses parents. La sentence tombe : « Tu seras avocat, mon fils. »

Après des études de droit, Christophe Cottet-Bretonnier s'envole pour le Québec, bien décidé à déguster de juteux et médiatiques dossiers. Mais, embauché dans une immense firme regroupant près de 280 avocats, le jeune premier déchanté rapidement. « Tout était très hiérarchisé et il était impossible de suivre une affaire de A à Z. Généralement, sur un même dossier, les avocats s'enchaînaient », se souvient-il. Lui qui espérait voir son nom gravé sur une plaque en or, c'est râpé.

Et puis, comble d'infortune, il fait froid et la nuit tombe vite. C'en est trop pour M<sup>C</sup> Cottet-Bretonnier, qui n'avait visiblement pas consulté La Chaîne Météo avant de déménager à Montréal. Il faut dire aussi que la tomme de Savoie lui manque, et c'est peut-être ce qui le décide à rentrer au bercail. À défaut d'avoir pu réaliser son *american dream*, il ouvre deux cabinets, un à Lyon et un second à Annemasse, en Haute-Savoie. Ses journées



SEBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

L'adage dit que ce n'est pas la taille qui compte... mais pas pour M<sup>C</sup> Christophe Cottet-Bretonnier, qui assume pleinement son 1m90. « C'est un détail qui, dans une salle d'audience, n'est pas négligeable », grince-t-il, ne rougissant pas lorsqu'il se compare à la prestance d'Éric Dupond-Moretti.

La nature avait donc assez pourvu M<sup>C</sup> Cottet-Bretonnier pour être un grand avocat. Pourtant, longtemps le pénaliste a songé à devenir tennismen. Organisateur d'événements sportifs était aussi une option. Journaliste politique lui avait également effleuré l'esprit. Jusqu'au jour où l'avocat et ancien député de Thonon-les-

sont principalement consacrés aux divorces. Des dossiers dont il raffole, « du fait de la complexité des négociations ».

Jusqu'au jour où l'on dépose sur son bureau le dossier Toni Musulin, un convoyeur de fonds soupçonné d'avoir dérobé de l'argent. Il s'agissait d'un transport de fonds classique, sur un parcours que les hommes connaissent par cœur, vers la succursale lyonnaise de la Banque de France. Sur place, ils doivent décharger des liasses de billets, des coupures de 5 à 100 euros. Ses compagnons de route s'éloignent quelques minutes, le temps d'aller chercher des sacs. Musulin, le conducteur, doit rester à bord. C'est la procédure. Mais

lorsque les deux adjoints reviennent, le fourgon n'est plus là.

Toni Musulin avait fini par se rendre, onze jours après le braquage. Il a été condamné en 2010 à trois ans de prison ferme pour avoir dérobé 11,6 millions d'euros. « Il a réussi le casse du siècle », se rappelle, non sans émotion, M<sup>C</sup> Cottet-Bretonnier. « Il n'y avait aucune circonstance aggravante. C'était un grand stratège : on aurait dit qu'il avait tout calculé pour copier du moins possible : il aurait volé une sacette qu'il aurait été condamné à autant d'années de détention », s'amuse le pénaliste. Le personnage fascine et, pour l'anecdote, trois ans plus tard, François Cluzet endosse le costume du voleur, pour le film *Il.6*.

### Il assume son côté « flambeur »

M<sup>C</sup> Cottet-Bretonnier est ravi : la machine médiatique s'emballa, et le voilà au centre de l'attention. Il sait jouer avec les caméras, offrant aux chaînes de télévision un port élégant et un sourire sans faille, quelque rigide. M<sup>C</sup> Cottet-Bretonnier a le vent en poupe et il est tout particulièrement fier lorsque *Lyon Mag* le classe parmi les « nouvelles stars lyonnaises » du barreau. Le message est clair : il veut plaire, et il fera tout pour.

« Mais un jour, c'est l'affaire de trop : en une seule et même journée, l'orateur défend deux homicides involontaires. Un premier tôt le matin, et un second tard le soir. La deuxième plaidoirie ne se passe pas aussi bien que l'avocat l'aurait espéré. « Vous n'avez pas été à la hauteur de votre

réputation, Maître », lui lance son client. Pour Christophe Cottet-Bretonnier, c'est la douche froide.

Cette petite phrase lancée à la sortie de la salle d'audience agit telle une sonnette d'alarme. Mais il n'est pas question de se laisser abattre, l'avocat a plus d'une corde à son arc. Le spécialiste en droit pénal s'associe donc avec M<sup>C</sup> Eddy Navarrete et quitte sa Savoie natale pour Paris. À 50 ans, il décide, des étoiles plein les yeux, de se lancer un ultime défi : il veut conquérir Paris. Une ville, selon lui, à la hauteur de ses ambitions.

« Je suis monté à Paris avec un but très précis : je veux me faire une place dans le paysage médiatique, dans la vie parisienne et je veux rencontrer du beau monde, des célébrités, pour plaider en leur faveur », nous explique-t-il, admettant « assumer complètement » son côté « flambeur ». En 2020, il défend ainsi la soprano Chloé Briot, qui porte plainte pour agressions sexuelles. L'année suivante, il a pour client le tennismen et ancien président du Racing Club de Strasbourg Patrick Proisy pour l'affaire dite des « transferts frauduleux du RCS ». En 2022, il est l'avocat de la mère d'un jeune homme qui, après avoir massacré toute sa famille, a été abattu par le GIGN. La presse donnera à ce quintuple meurtre familial l'effroyable nom de « la tuerie de Douvres ». « C'est une belle affaire », glisse M<sup>C</sup> Cottet-Bretonnier. On s'interroge : qu'est-ce qu'une « belle » affaire pour un avocat comme lui ? Sa réponse est sans appel : « C'est lorsque, au bout, il y a la victoire. » ■



## Christophe Cottet-Bretonnier, le Rastignac des prétoires

Par **Margaux D'adhémar**

Publié le 08/09/2022 à 16:12,

Mis à jour il y a 57 minutes



Écouter cet article

00:00/07:24



Christophe Cottet-Bretonnier. SEBASTIEN SORIANO/Le Figaro

**PORTRAIT - Avocat du convoyeur de fonds Toni Musulin et de la mère du principal suspect de «la tuerie de Douvres», à 50 ans, Me Cottet-Bretonnier n'a qu'une ambition: conquérir Paris.**

*Cet article a fait l'objet d'un droit de réponse de l'intéressé.*

L'adage dit que ce n'est pas la taille qui compte... mais pas pour Me Christophe Cottet-Bretonnier, qui assume pleinement son 1 m 90. «C'est un détail qui, dans une salle d'audience, n'est pas négligeable», grince-t-il, ne rougissant pas lorsqu'il se compare à la prestance d'Éric Dupond-Moretti.

La nature avait donc assez pourvu M<sup>e</sup> Cottet-Bretonnier pour être un grand avocat. Pourtant, longtemps le pénaliste a songé à devenir tennisman. Organisateur d'événements sportifs était aussi une option. Journaliste politique lui avait également effleuré l'esprit. Jusqu'au jour où l'avocat et ancien député de Thonon-les-Bains Georges Pianta vient déjeuner chez ses parents. La sentence tombe: «*Tu seras avocat, mon fils.*»

Après des études de droit, Christophe Cottet-Bretonnier s'envole pour le Québec, bien décidé à déguster de juteux et médiatiques dossiers. Mais, embauché dans une immense firme regroupant près de 280 avocats, le jeune premier déchanté rapidement. «*Tout était très hiérarchisé et il était impossible de suivre une affaire de A à Z. Généralement, sur un même dossier, les avocats s'enchaînaient*», se souvient-il. Lui qui espérait voir son nom gravé sur une plaque en or, c'est râpé.



## **Toni Musulin était un grand stratège : on aurait dit qu'il avait tout calculé pour écopier du moins possible : il aurait volé une sucette qu'il aurait été condamné à autant d'années de détention**

Christophe Cottet-Bretonnier

Et puis, comble d'infortune, il fait froid et la nuit tombe vite. C'en est trop pour M<sup>e</sup> Cottet-Bretonnier, qui n'avait visiblement pas consulté La Chaîne Météo avant de déménager à Montréal. Il faut dire aussi que la tomme de Savoie lui manque, et c'est peut-être ce qui le décide à rentrer au bercail. À défaut d'avoir pu réaliser son *american dream*, il ouvre deux cabinets, un à Lyon et un second à Annemasse, en Haute-Savoie. Ses journées sont principalement consacrées aux divorces. Des dossiers dont il raffole, «*du fait de la complexité des négociations*».

Jusqu'au jour où l'on dépose sur son bureau le dossier Toni Musulin, un convoyeur de fonds soupçonné d'avoir dérobé de l'argent. Il s'agissait d'un transport de fonds classique, sur un parcours que les hommes connaissent par cœur, vers la succursale lyonnaise de la Banque de France. Sur place, ils doivent décharger des liasses de billets, des coupures de 5 à 100 euros. Ses compagnons de route s'éloignent quelques minutes, le temps d'aller chercher des sacs. Musulin, le conducteur, doit rester à bord. C'est la procédure. Mais lorsque les deux adjoints reviennent, le fourgon n'est plus là.

Toni Musulin avait fini par se rendre, onze jours après le braquage. Il a été condamné en 2010 à trois ans de prison ferme pour avoir dérobé 11,6 millions d'euros. «*Il a réussi le casse du siècle*», se rappelle, non sans émotion, M<sup>e</sup> Cottet-Bretonnier. «*Il n'y avait aucune circonstance aggravante. C'était un grand stratège: on aurait dit qu'il avait tout calculé pour écopier du moins possible: il aurait volé une sucette qu'il aurait été condamné à autant d'années de détention*», s'amuse le pénaliste. Le personnage fascine et, pour l'anecdote, trois ans plus tard, François Cluzet endosse le costume du voleur, pour le film *11.6*.

### **Assume son côté «flambeur»**

M<sup>e</sup> Cottet-Bretonnier est ravi: la machine médiatique s'emballe, et le voilà au centre de l'attention. Il sait jouer avec les caméras, offrant aux chaînes de télévision un port élégant et un sourire sans faille, quoique rigide. M<sup>e</sup> Cottet-Bretonnier a le vent en poupe et il est tout particulièrement fier lorsque *Lyon Mag* le classe parmi les «*nouvelles stars lyonnaises*» du barreau. Le message est clair: il veut plaire, et il fera tout pour.

Mais un jour, c'est l'affaire de trop: en une seule et même journée, l'orateur défend deux homicides involontaires. Un premier tôt le matin, et un second tard le soir. La deuxième plaidoirie ne se passe pas aussi bien que l'avocat l'aurait espéré. «*Vous n'avez pas été à la hauteur de votre réputation, Maître*», lui lance son client. Pour Christophe Cottet-Bretonnier, c'est la douche froide.



## **Je suis monté à Paris avec un but très précis : je veux me faire une place dans le paysage médiatique, dans la vie parisienne et je veux rencontrer du beau monde, des célébrités, pour plaider en leur faveur**

Christophe Cottet-Bretonnier

Cette petite phrase lancée à la sortie de la salle d'audience agit telle une sonnette d'alarme. Mais il n'est pas question de se laisser abattre, l'avocat a plus d'une corde à son arc. Le spécialiste en droit pénal s'associe donc avec M<sup>e</sup> Eddy Navarrete et quitte sa Savoie natale pour Paris. À 50 ans, il décide, des étoiles plein les yeux, de se lancer un ultime défi: il veut conquérir Paris. Une ville, selon lui, à la hauteur de ses ambitions.

*«Je suis monté à Paris avec un but très précis: je veux me faire une place dans le paysage médiatique, dans la vie parisienne et je veux rencontrer du beau monde, des célébrités, pour plaider en leur faveur», nous explique-t-il, admettant «assumer complètement» son côté «flambeur». En 2020, il défend ainsi la soprano Chloé Briot, qui porte plainte pour agressions sexuelles. L'année suivante, il a pour client le tennisman et ancien président du Racing Club de Strasbourg Patrick Proisy pour l'affaire dite des «*transferts frauduleux du RCS*». En 2022, il est l'avocat de la mère d'un jeune homme qui, après avoir massacré toute sa famille, a été abattu par le GIGN. La presse donnera à ce quintuple meurtre familial l'effroyable nom de «*la tuerie de Douvres*». «*C'est une belle affaire*», glisse M<sup>e</sup> Cottet-Bretonnier. On s'interroge: qu'est-ce qu'une «*belle*» affaire pour un avocat comme lui? Sa réponse est sans appel: «*C'est lorsque, au bout, il y a la victoire.*»*

---

### *Droit de réponse de M. Cottet-Bretonnier*

«Le 9 septembre 2022, le journal Le Figaro m'a consacré un portrait dans la dernière page de son journal, et l'a mis en ligne la veille en fin de journée sur internet, sans qu'il m'ait été possible de le relire avant sa parution. Si je ne m'attendais à aucune complaisance, la liberté de blâmer, devise de votre journal, devait s'exprimer dans le cadre d'un devoir de vérité. Or ce portrait, qui a choqué ma famille et mes proches tant il ne ressemble en rien à l'avocat que je suis, porte incontestablement atteinte à mon honneur et à ma réputation. Au seul prétexte que j'ai ouvert récemment un cabinet à Paris pour y traiter des dossiers importants, le journal, par le choix même de son titre, dénature mon parcours professionnel. Je ne me reconnais aucun trait de caractère commun avec le personnage de Balzac, lequel, arriviste et cynique, est dépourvu de tous scrupules pour réussir à Paris. Pour accréditer sa thèse que je serais «*un Rastignac des prétoires*», le journal décrit de manière erronée les étapes de ma carrière et sous couvert de guillemets, me prête des propos que je ne lui ai jamais tenus. Il convient de rétablir la vérité. Ainsi, je ne me suis jamais comparé, ni de près, ni de loin, à mon confrère Dupond-Moretti. Je ne suis pas parti au Canada avec des vues mercantiles et de grandioses ambitions mais pour commencer ma carrière en droit de la propriété intellectuelle et écrire des articles juridiques en droit à l'image et en droit du sport. Le dossier Toni Musulin n'a pas été déposé sur mon bureau mais c'est l'intéressé qui m'a choisi pour sa défense face à une forte concurrence. Enfin, je ne suis pas monté à Paris pour rencontrer du beau monde et plaider pour des célébrités, mais pour sortir de ma zone de confort et traiter des dossiers qui selon moi ne se trouvent qu'à Paris.»